

Question diverse sur la sécurité numérique des tablettes distribuées dans les lycées par la région Sud-PACA

CHSCT-REA_SUD-PACA du 21-11-2019

Des événements dramatiques de ces derniers jours, par exemple le suicide d'une lycéenne suite à des harcèlements sur les réseaux sociaux, mettent à jour la nécessité de s'occuper très sérieusement de la sécurité sur internet.

La gendarmerie anime régulièrement des séances d'information sur la cybercriminalité, en abordant plus particulièrement le cyberharcèlement.

Dans le cadre de ce risque précis, la distribution des tablettes de la région est, actuellement, un véritable frein à son utilisation, car le matériel distribué est entièrement captif de procédures propriétaires et n'assure pas du tout la sécurité des données personnelles exigée par le RGPD (cf. l'avis de l'ANSSI plus bas) :

- Obligation d'ouvrir un compte google alors qu'il y a une réflexion nationale menée par le sénat qui a produit un rapport sur la souveraineté numérique de la France, (il existe pourtant pour les administrations, au niveau national, un SILL, un RGI, ...), qui préconise de relocaliser les services numériques sensibles.
 - Pour l'installation des applications, nécessité d'autoriser l'accès (à qui??) aux dossiers personnels : photos, vidéos, carnet d'adresse ..., cf. un échantillon de messages surprenants ci-après, en sachant que l'on perd totalement la propriété de tous les documents y figurant ...
 - Pas d'accès aux applications d'autorisations parentales habituelles, car obligations de passer par les google store ...
- Pour les mêmes raisons de sécurité des données, certains länder allemands ont interdit l'utilisation de windows 10, d'office 365 et de certains réseaux sociaux dans les écoles, cf les liens suivants :
- <https://www.generation-nt.com/allemande-interdit-windows-10-office-365-ecoles-actualite-1966864.html>
<https://windows8facile.fr/windows-10-et-office-365-interdit-ecoles-allemande/>
<https://www.phonandroid.com/windows-10-et-office-365-interdits-dans-les-ecoles-allemandes.html>
<https://lafibre.info/logiciel/office-365-allemande/>
<https://www.it-connect.fr/en-allemande-windows-10-et-office-365-sont-interdits-dans-les-ecoles/>
- L'éducation nationale a édité (chez CANOPÉ, https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/RGPD/RGPD_WEB.pdf) un document de 52 pages intitulé "Les données à caractère personnel. Comprendre et appliquer les nouvelles réglementations dans les établissements scolaires" qu'il serait bon de consulter et dont il serait bien venu d'appliquer les recommandations.
- L'ANSSI déconseille fortement l'usage des matériels personnels (BYOD) dans le cadre des activités professionnelles (https://fr.wikipedia.org/wiki/Bring_your_own_device ; <https://www.preventica.com/actu-enbref-anssi-deconseil-usage-byod-1280513.php>) pour des raisons de mauvaise protection des données sensibles.

Position de l'ANSSI [modifier | modifier le code]

Patrick Pailloux, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) de 2009 à 2014, se positionne clairement en 2012 contre l'usage de BYOD lors d'un discours des assises de la sécurité IT, en affirmant qu'il fallait « *entrer en résistance vis-à-vis de la liberté totale de l'usage des nouvelles technologies en entreprise* » et que « *la sécurité c'est aussi le courage de dire non* ». Il continue ensuite son discours en illustrant ses propos, par des exemples qui montrent la dangerosité de BYOD dans le monde professionnel¹⁸. L'ANSSI publie également une note en mai 2013 destinée aux DSI (direction des systèmes d'information) où elle met en évidence le fait qu'il est impossible d'avoir un haut niveau de sécurité avec un ordinateur ou une tablette ordinaire¹⁹. Patrick Pailloux a certes infléchi légèrement son discours en 2013, où il s'est dit ne pas être opposé à l'utilisation d'appareils grand public dans les entreprises, si ceux-ci étaient passés dans les mains de la DSI. La position de l'ANSSI, notamment à travers son directeur général, reste clairement contre l'usage du BYOD en entreprise pour des raisons de sécurité²⁰.

- Du point de vue conditions de travail, il est regrettable de ne pas retrouver sur les tablettes quelques-uns des principaux outils bureautiques libres utilisés dans les salles informatiques :
- Un exemple pédagogique : la mise en œuvre de l'algorithmique en langage Python figurant dans les programmes de toutes les classes du lycée, ne dispose d'aucun des environnements de programmation libres habituellement utilisés sur des ordinateurs des salles informatiques, par exemple Pyzo, Spyder, EduPython
 - Dans la même thématique pédagogique, les outils bureautiques, et lecteurs classiques libres utilisés dans les salles informatiques de formations et sur lesquels portent les programmes d'informatique des classes de lycée ne sont pas disponibles sur les dépôts accessibles par les tablettes.

Quelles mesures compte prendre la région pour que l'utilisation des tablettes :

- puisse être utilisées en toute sécurité pendant les cours et respecte le règlement du RGPD,
- puisse se faire avec les outils habituels libres des salles informatiques de formation.

Informations personnelles

Afin de proposer une expérience personnalisée en mode Enfants, nous recueillons des informations personnelles sur vos enfants et vous-même. Vous devez fournir de telles informations afin de créer un compte enfant. Cela vous convient-il ?

Pour de plus amples informations : [Politique de confidentialité Lenovo](#).

Si, à tout moment, vous décidez de ne plus fournir ces informations, vous pouvez les supprimer, de même que le compte de votre enfant, depuis les Paramètres multiutilisateurs.

Le contenu et les services accessibles aux utilisateurs enfants sont différents de ceux disponibles pour les utilisateurs génériques. Ces services et contenus sont mis à disposition par KID07

ANNULER OK

 Autoriser l'application **Biblio Manuels** à accéder à des photos, à des contenus multimédias et à des fichiers sur votre appareil ?

Ne plus demander

REFUSER AUTORISER

Calculs dans les réseaux_et_groupes_ponctuels.pdf

CRM²

 Autoriser l'application **Drive** à accéder à des photos, à des contenus multimédias et à des fichiers sur votre appareil ?

Ne plus demander

REFUSER AUTORISER

COURS DE CRISTALLOGRAPHIE

1ère partie :

Statistiques d'utilisation du divertissement intelligent

Dans l'optique de concevoir de meilleurs produits et d'améliorer votre expérience, nous souhaiterions récupérer certaines informations relatives à l'utilisation des paramètres. Êtes-vous d'accord ?

En savoir plus sur la politique de confidentialité de Lenovo.

*Si vous décidez d'arrêter de fournir ces informations à tout moment, vous pouvez désactiver « Statistiques d'utilisation » dans les Paramètres.

NON MERCI JE SOUHAITE CONTRIBUER